

Synthèse du compte rendu du Conseil Municipal du 20 Avril 2015

Il a été abordé à l'ordre du jour :

- Le budget principal communal :
 - Approbation du compte de gestion 2014
 - Vote du compte administratif 2014
 - Reprise définitive du résultat 2014

- Transfert du siège social du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Nourray Crucheray Lancé
Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le transfert du siège social de la mairie de Crucheray à la mairie de Lancé et la refonte des statuts tels qu'annexés à la présente délibération.

- Affaires scolaires : courrier de Mme PREGENT
Demande de scolarisation en très petite section de maternelle pour enfant né en 2013. Actuellement à Lancé les effectifs sont déjà trop importants et le SIVOS ne peut, dans ces conditions, que scolariser les enfants nés en 2012.

- Proposition d'adhésion au syndicat de la Brenne
L'ensemble des élus demande à reporter la décision à une date ultérieure car le territoire de la commune se répartit à hauteur de 70% sur le bassin du Loir et à hauteur de 30% seulement sur le bassin de la Brenne.

- Dissolution du Syndicat de la Perception de Saint-Amand-Longpré
Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé la décision de mettre fin aux compétences du syndicat intercommunal du Canton de Saint-Amand de Vendôme (construction et entretien d'une perception) créé par arrêté préfectoral du 18 janvier 1958, à compter du 1^{er} novembre 2015.

- Demande de subventions 2015 à diverses associations.

- Questions diverses
Feu d'artifice du 14 juillet : le devis de Pyro-concept est accepté.
Proposition de tirer le feu le 13/07 avec un repas et une retraite aux flambeaux.
Attente d'un devis des Ets BOUCLET concernant les clés des bâtiments de la commune.
Attente d'un devis chez France Colombage concernant Abribus rue de la Charmille